

Bobigny, le 25 juin 2013

à Monsieur le directeur académique
des services de l'Education Nationale
Inspection académique
8 rue Claude Bernard - 93008 BOBIGNY

Monsieur le directeur académique,

Lors du groupe de travail du CTSD de ce jeudi 20 juin 2013, nous avons approuvé la position défendue par les représentants de la DSDEN d'appliquer avec clarté et transparence les seuils d'ouverture/fermeture de classes dans ce département.

Or, il se trouve qu'un certain nombre d'écoles attirent particulièrement notre attention, c'est le cas de toutes les écoles dont les E/C après mesures de carte proposées au CTSD du 28 juin, seront au dessus des repères départementaux appliqués jusqu'à maintenant.

Nous demandons que ces situations soient réexaminées au plus près avant le CTSD du 28 juin.

Notamment pour des écoles en ZEP ou ECLAIR dont les mesures de fermeture ou annulation d'ouverture leur fait dépasser le seuil.

C'est le cas pour 10 écoles :

- Epinay : élémentaire Rousseau **23,60**
- Saint-Denis : élémentaire Carson **23,57**
- Stains : maternelle Hugo **25,25**
- Aulnay sous bois : maternelle Croix rouge **25,38**
et élémentaire Merisier **23,71**
- Sevran : maternelle Zola **26**
- Tremblay : **élémentaire Brossolette 26,17(ECLAIR) entraînant le départ d'une enseignante titulaire du poste**
- Bobigny : élémentaire Curie **24,09**
- Montreuil : maternelle Nanteuil **25,20**
- Clichy sous bois : élémentaire Jaurès 2 **23,78.**

Toujours en ZEP, 12 écoles qui sont au-dessus des seuils actuellement ne sont classées que dans les situations « à suivre » ou non envisagées :

- Epinay : élémentaires Jaurès 1 **24,47** et Jaurès 2 **24,60**
- Ile Saint-Denis : maternelle Samira Bellil **25,33**
et élémentaire Langevin **23,67**
- Pierrefitte : élémentaire Varlin1 **23,21** et Varlin2 **23,31**
- Saint-Denis : maternelle Lendit **25,67**
- Saint-Ouen : élémentaire Irène Joliot-Curie 2 **24,67**
- Villetaneuse : maternelle Jules Verne **27,25**
- Montreuil : élémentaire A. France **23,50**
et maternelle F.Dolto **26,83**
- Pantin : élémentaire Sadi Carnot **23,75**
- Bondy : maternelle Olympe de Gouge **29,33**

Pour les écoles situées hors zone d'éducation prioritaire : ce sont 32 écoles, dont les seuils ne sont pas respectés et seulement **13 sur ces 32 écoles** qui sont classées en situation « à suivre ».

Ce qui entérinerait pour 19 écoles ce dépassement du E/C à la rentrée 2013.

Au total ce sont au moins **54 écoles** sur le département concernées par ces dépassements à la règle pourtant réaffirmée par les représentants de la DSDEN.

Par ailleurs, les exceptions à la règle qualifiées de mesures de « *bienveillance exceptionnelle* » là des conditions extra-ordinaires justifient des mesures particulières, doivent rester limitées. Cette possibilité n'a de sens que si la règle ordinaire est correctement appliquée partout. Pour autant si les conditions « extra ordinaires » sont toujours d'actualité, il serait juste de maintenir ces mesures exceptionnelles ou d'en justifier l'arrêt.

Pour finir ce sont 60 écoles au total qui sont classées en situation « à suivre », ce qui rend très difficile la préparation de la rentrée pour les équipes et les familles, notamment lorsqu'il peut s'agir d'une fermeture.

L'ensemble de ces situations doivent pouvoir évoluer pour qu'un maximum d'écoles puisse se préparer sereinement à cette rentrée.

Soyez assuré, Monsieur le directeur académique, de notre attachement au service public d'éducation.

Pour le SNUipp-FSU 93, la secrétaire générale,
Martine CARON